

« FORMATION SKETCHUP PRO » Perfectionnement

Public :

Architecture (Architecte, Architecte intérieur et collaborateur, Urbanisme), Design industriel (mobilier, Objet), Décorateur (Scénographe, Évènementiel, Stand), Paysagiste... .

Prérequis :

Avoir des connaissances de l'environnement Windows et MacOs.

La formation nécessite un niveau intermédiaire

Remplir un questionnaire de candidature :

- Le questionnaire permettra de mieux comprendre vos motivations et objectifs professionnels pour la formation.
- Il peut inclure des questions sur votre expérience antérieure, vos attentes par rapport à la formation et comment vous envisagez d'utiliser Sketchup dans votre domaine professionnel.

Durée de formation :

21 heures de cours individuels

Pour les cours individuels, les stagiaires réservent leurs créneaux de formation via un calendrier partagé

<https://calendly.com/cdecoformation/cours-individuel>

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 07 49 98 80 64 ou par email :

hello@cdecoformation.fr

Les inscriptions à la formation se déroulent via un formulaire de candidature soigneusement conçu pour évaluer les besoins spécifiques de chaque participant. Ce processus permet d'obtenir des informations détaillées sur les attentes, les objectifs et les compétences préalables des candidats. En analysant ces données, nous sommes en mesure d'adapter la formation pour répondre de manière précise aux exigences individuelles de chacun, garantissant ainsi une expérience d'apprentissage enrichissante et personnalisée.

Objectifs :

La formation Sketchup Pro Perfectionnement et la certification ICDL visent à renforcer le profil professionnel, à accroître l'employabilité et à compléter les compétences des individus dans divers domaines liés à la conception et à la construction.

A l'issue de la formation les apprenants sont capables de :

- Maîtriser les fonctionnalités avancées de SketchUp pour optimiser la création de modèles 3D complexes.
 - Développer des techniques de modélisation avancée permettant d'intégrer des détails et textures réalistes.
 - Améliorer la rapidité et l'efficacité dans l'utilisation des outils pour répondre aux exigences de projets professionnels.
 - Gérer et organiser les éléments du projet en utilisant des couches, groupes et composants pour des modèles structurés et facilement modifiables.
 - Créer des rendus visuels de qualité professionnelle avec des extensions de rendu (comme V-Ray, Enscape) pour améliorer la présentation des projets.
- Optimiser la communication visuelle en utilisant des vues, coupes, et styles pour présenter clairement les concepts aux clients et aux équipes.
- Maîtriser l'importation et l'exportation de fichiers entre SketchUp et d'autres logiciels de CAO ou de visualisation 3D.

Moyen et modalité :

Les formations sont dispensées en mode **FOAD** (Formation Ouverte et À Distance), offrant ainsi une flexibilité optimale aux participants. Notre approche pédagogique intègre des activités pratiques, des exercices stimulants et des échanges interactifs pour garantir une expérience d'apprentissage immersive et enrichissante. Les participants ont l'opportunité de mettre en pratique les concepts théoriques grâce à des exercices concrets, tout en bénéficiant d'échanges dynamiques avec la formatrice. Cette combinaison d'éléments permet non seulement d'acquérir des connaissances de manière approfondie, mais aussi de les appliquer dans des situations réelles, favorisant ainsi le développement de compétences pratiques et transférables. En adoptant cette approche innovante, nous visons à fournir une formation de haute qualité qui répond aux besoins spécifiques des apprenants, tout en s'adaptant à leurs contraintes de temps et de lieu.

À l'issue de la période de formation le stagiaire se voit remettre son relevé de connexion certifié par le centre de formation. Le relevé de connexion automatique est assuré par la plateforme DIGIFORMA qui héberge les cours en E-learning.

Moyens Techniques :

Document actualisé le 15/03/2024

- ➔ 21 heures de cours individuels en visioconférence (via Teams ou Google Meet) validé par une feuille d'émargement pour justifier la présence de l'apprenant à la session de formation
- ➔ Certification ICDL (certificateur indépendant.) L'élève reçoit un lien de connexion à la plateforme ICDL l'invitant à se connecter pour passer son évaluation. Le processus est supervisé par le centre de formation habilité à faire passer les certifications
- ➔ Mentor dédié : le mentor est un professionnel expert dans la maîtrise du logiciel. Il est en mesure de répondre à toutes les questions permettant à l'apprenant de progresser dans l'apprentissage du logiciel et de ne pas rester bloquer sur des questions pratiques ou théoriques. Le mentor est accessible par mail à hello@cdecoformation.fr ou par téléphone au 07 49 98 80 64, du lundi au vendredi, de 9.00 à 18.00.

Sur la plateforme de gestion de formations Digiforma, les interactions avec les apprenants sont méticuleusement répertoriées à travers un onglet dédié au suivi des candidats. Cette fonctionnalité permet une surveillance précise de l'engagement et de la progression des participants. En outre, Digiforma offre la possibilité d'automatiser l'envoi de documents et de questionnaires, simplifiant ainsi la distribution de matériel pédagogique et le recueil de feedback. Ces automatisations génèrent des rapports d'activité détaillés, offrant une vue d'ensemble transparente des performances et des interactions. De plus, le système permet la création aisée de rapports de connexion, fournissant des informations cruciales sur la participation des apprenants. Enfin, Digiforma permet la génération instantanée de certificats d'assiduité, facilitant ainsi la reconnaissance formelle de l'engagement des participants.

Évaluation du besoin :

Un questionnaire d'évaluation des besoins professionnels vise à recueillir des informations essentielles sur les motivations, les objectifs professionnels et les attentes par rapport à la formation. Ce questionnaire a pour objectif de fournir des détails sur l'expérience antérieure, les compétences actuelles et les domaines spécifiques dans lesquels l'apprenant souhaite développer ses connaissances et son expertise. Les réponses permettent de personnaliser le contenu de la formation et de fournir un accompagnement ciblé afin de répondre au mieux aux besoins individuels

Adaptation et suivi de la formation :

Tout au long de la formation, un suivi attentif et un accompagnement personnalisé seront assurés pour garantir la réussite des apprenants. Des mécanismes de suivi régulier seront mis en place afin de surveiller la progression de chaque participant et d'identifier d'éventuelles difficultés rencontrées.

A cet égard, la plateforme Digiforma permet :

Suivi des activités en ligne :

- La plateforme Digiforma permet de suivre l'activité des apprenants en ligne, y compris leur présence aux cours virtuels, la participation aux forums de discussion, et les temps de connexion.
- Les données de suivi en ligne offrent une vision en temps réel de l'engagement et de l'interaction des participants avec le contenu du cours.

Évaluations intégrées :

- Des évaluations régulières sont intégrées dans le cours via Digiforma, telles que des quiz, des exercices pratiques, ou des devoirs.
- Les résultats des évaluations permettent de mesurer la compréhension et le progrès des participants au fil du temps.

Feedback et échanges personnalisés :

- La formatrice peut utiliser la fonctionnalité de Digiforma pour fournir des retours personnalisés aux participants sur leurs progrès, leurs performances et leurs domaines à améliorer.
- Les échanges individuels facilitent un suivi attentif et une assistance ciblée aux participants en difficulté.

Tableaux de bord de suivi des progrès :

- Digiforma offre des tableaux de bord détaillés qui présentent les progrès individuels des participants ainsi que des statistiques agrégées sur l'ensemble du groupe.
- Ces tableaux de bord permettent aux formateurs et aux responsables de formation de suivre facilement les tendances et d'identifier les besoins d'adaptation du cours.

En cas de besoin, des ajustements seront effectués pour adapter le contenu et la méthodologie de la formation, permettant ainsi de surmonter les obstacles rencontrés par les apprenants. Cet accompagnement individualisé vise à offrir un soutien continu et à répondre de manière proactive aux besoins spécifiques de chacun. De plus, des canaux de communication (mail, live chat ou groupe WhatsApp) ouverts seront maintenus tout au long du processus de formation, permettant aux apprenants d'exprimer leurs préoccupations et de recevoir une assistance immédiate lorsque nécessaire. En adoptant cette approche centrée sur l'apprenant, nous nous engageons à fournir un environnement propice à l'apprentissage et à favoriser la réussite de chaque participant, quelle que soit la nature des défis rencontrés en cours de route.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

- ➔ Dans le cadre de notre programme de formation, un test d'évaluation sur le logiciel est réalisé sur la plateforme ICDL. Ce test consiste en un questionnaire à choix multiples (QCM) comprenant 36 questions, soigneusement élaborées et organisées selon trois niveaux de catégories : démarrage, opérations principales et fonctions avancées.

Document actualisé le 15/03/2024

- ➔ Ces catégories permettent de couvrir un large éventail de compétences, allant des concepts de base aux connaissances avancées en matière d'utilisation du logiciel. Grâce à cette structure, nous sommes en mesure d'évaluer de manière exhaustive les compétences des participants, en identifiant leurs points forts ainsi que les domaines nécessitant davantage de développement. Cette évaluation rigoureuse vise à garantir que les apprenants acquièrent un niveau de maîtrise optimal du logiciel, conforme aux normes européennes en matière de compétences informatiques. De plus, elle offre aux participants une vision claire de leur progression et constitue une étape essentielle dans leur parcours de certification ICDL.
- ➔ Des évaluations intermédiaires sont également intégrées tout au long de la formation. Ces évaluations régulières permettent de mesurer la compréhension et la progression des apprenants à différentes étapes du programme. Elles offrent une opportunité d'identifier les points forts et les lacunes dès qu'ils apparaissent, permettant ainsi au formateur de fournir un accompagnement ciblé et des conseils personnalisés. Ces évaluations intermédiaires contribuent à maintenir un niveau élevé d'engagement des apprenants et à garantir une progression constante tout au long du parcours de formation. De plus, elles offrent aux participants un retour d'information continu sur leur performance, les aidant ainsi à ajuster leur apprentissage et à atteindre leurs objectifs avec succès. En intégrant ces évaluations tout au long du processus de formation, nous nous assurons que les apprenants bénéficient d'une expérience d'apprentissage dynamique et efficace, qui répond pleinement à leurs besoins et à leurs attentes.

En fin de formation, un test de certification ICDL est réalisé pour évaluer le niveau de l'apprenant en fin de formation et évaluer sa progression

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué conformément à l'indicateur 1 de Qualiopi quant à l'information du public

Handicap :

Toutes les formations dispensées à CDECO CREATION sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

MDPH

MDPH06 27, boulevard Paul Montel Nice Leader Bâtiment Ariane 06200 Nice

Document actualisé le 15/03/2024



0 805 560 580

Pour les personnes sourdes : handicapauditif-madph06@cg06.fr

AGEFIPH

Hélène PATRY HEINTZ et Aline DA DALTO

04 42 93 15 50

rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr

Le Prix :

FOAD 21 heures de cours individuels : **1690 €**

Contact :

DALMASSO Caroline - Responsable de formation

hello@cdecoformation.fr

07 49 98 80 64

Document actualisé le 15/03/2024

CDECO CREATION, 31 Avenue Jean Marchand, Le Ducal, 06270 VILLENEUVE LOUBET – Siret : 84344995000024 –
Enregistré sous le n°93061047406 auprès du préfet de région : Provence Alpes Côte d'azur – Cet
enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 74.10Z – TVA : FR05843449950 –
RCS : ANTIBES 843 449 950 R.C.S. Cannes – Capital : 1000 € – Tel : 07 49 98 80 64 –
Email : hello@cdecoformation.fr – Site internet : www.cdecoformation.fr

« FORMATION SKETCHUP »

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

MODULE 1 : Techniques de modélisation avancées

Évaluation Module 1

MODULE 2 : L'outil Bac à Sable

Évaluation Module 2

MODULE 3 : Géopositionner son modèle

Évaluation Module 3

MODULE 4 : Modéliser à partir d'une photo

Évaluation Module 4

MODULE 5 : Les extensions utiles

Évaluation Module 5

MODULE 6 : Créer et organiser des bibliothèques de composants

Évaluation Module 6

MODULE 7 : Créer des bibliothèques de couleurs et de matières

Évaluation Module 7

MODULE 8 : Concevoir les aménagements intérieurs

Évaluation Module 8

MODULE 9 : Présenter avec Layout

Évaluation Module 9

MODULE 10 : Optimisation des projets

Évaluation Module 10

MODULE 11 : Aperçu du rendu photoréalisme

Évaluation Module 11

Document actualisé le 15/03/2024

Fiche formateur

DALMASSO Caroline

hello@cdecoformation.fr

07 49 98 80 64

Experte en conception d'espace sur le logiciel de CAO SKETCHUP

2018 - Après un début de carrière dans la finance, Caroline Dalmasso a décidé de donner un nouvel élan à sa carrière en se réorientant dans le design d'espace. Elle obtient un diplôme de concepteur en architecture intérieure, décoration et métrés. Elle met aujourd'hui ses compétences graphiques, artistiques et techniques au service de ses clients.

2019 – Pour compléter la formation en architecture intérieure, elle apprend à modéliser des espaces intérieurs avec le logiciel Sketchup. Cela lui permet d'acquérir de nouvelles compétences et de proposer des projets plus complexes et plus précis.

2021 – Elle rédige un programme de formation de 12 modules en décoration d'intérieur destinés à des personnes en reconversion professionnelle qui souhaitent apprendre les bases de la décoration d'intérieur, de l'aménagement d'espace et la création de documents graphiques pour des projets en architecture intérieures. Cette expérience permet de mobiliser des connaissances acquises au cours de sa formation et de ses expériences en tant qu'architecte d'intérieur.

2021 – Devenue experte en conception d'espaces sur le logiciel Sketchup. Elle crée un programme de formation pour apprendre les bases de ce logiciel.

2021 – Cette même année, des organismes de formation lui confie des missions de formation à distance pour enseigner les bases de la modélisation 3D sur le logiciel Sketchup. Elle forme de nombreux stagiaires à la fois en décoration d'intérieur mais aussi en modélisation d'espaces extérieurs et en modélisation de mobilier ou d'espaces professionnels (stand, retail design)

2022 – Caroline réalise un nouveau programme de formation sur le logiciel Sketchup destiné à des personnes souhaitant se perfectionner sur ce logiciel

Aujourd'hui : Caroline Dalmasso a un niveau d'expert dans la maîtrise du logiciel Sketchup, ce qui lui permet de transmettre ses connaissances à des personnes qui ont besoin d'apprendre Sketchup dans un but professionnel

Document actualisé le 15/03/2024



COMPETENCES :

- Pédagogue
- Bienveillante
- Patience
- Capacité à piloter une formation
- Capacité à transmettre des connaissances selon les besoins du stagiaire

Document actualisé le 15/03/2024

CDECO CREATION, 31 Avenue Jean Marchand, Le Ducal, 06270 VILLENEUVE LOUBET – Siret : 84344995000024 –
Enregistré sous le n°93061047406 auprès du préfet de région : Provence Alpes Côte d'azur – Cet
enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 74.10Z – TVA : FR05843449950 –
RCS : ANTIBES 843 449 950 R.C.S. Cannes – Capital : 1000 € – Tel : 07 49 98 80 64 –
Email : hello@cdecoformation.fr – Site internet : www.cdecoformation.fr

ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de CDECO CREATION en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, CDECO CREATION a nommé un responsable de l'accessibilité numérique. Il s'agit de Caroline Dalmasso.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

Le responsable numérique peut être contacté par mail à hello@cdecoformation.fr ou par téléphone au 07 98 49 84 60 du lundi au vendredi de 9.00 à 18.00.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de CDECO CREATION, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

Document actualisé le 15/03/2024

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « CDECO CREATION » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « CDECO CREATION » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « CDECO CREATION », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « CDECO CREATION ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « CDECO CREATION » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à « CDECO CREATION » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « CDECO CREATION », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « CDECO CREATION » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « CDECO CREATION » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

Document actualisé le 15/03/2024

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « CDECO CREATION » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « CDECO CREATION ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

« CDECO CREATION », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « CDECO CREATION » au Client. « CDECO CREATION » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « CDECO CREATION » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « CDECO CREATION » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions

Document actualisé le 15/03/2024

à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « CDECO CREATION »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « CDECO CREATION » ou par voie électronique à : « CDECO CREATION ». En particulier, « CDECO CREATION » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « CDECO CREATION » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Notre organisme de formation (OF) accorde une grande importance à la satisfaction et au bien-être de ses participants. C'est pourquoi nous avons adhéré au [Le Centre de médiation de la consommation de conciliateurs de justice](#) (CM2C), une structure spécialisée dans la résolution de litiges pouvant survenir dans le cadre de nos activités. En cas de conflits ou de désaccords, les apprenants peuvent ainsi bénéficier d'un processus de médiation neutre et impartial, mené par des professionnels qualifiés. Cette démarche vise à garantir un règlement rapide et équitable des éventuels litiges, tout en préservant les relations de confiance entre notre organisme et nos participants. En adhérant au CM2C, nous nous engageons à fournir un service de qualité et à traiter de manière transparente et efficace toute réclamation ou tout différend qui pourrait survenir. Cette approche renforce notre engagement envers l'excellence dans la prestation de nos formations et témoigne de notre volonté de maintenir des standards élevés en matière de satisfaction client.

Document actualisé le 15/03/2024